

écolo

DURBUY

Questions d'actualité

Conseil communal du 13.06.2022



1. Annonce médiatique de l'arrivée de la 5G « à Durbuy » - jeudi 9 juin 2022 :

« Durbuy sera le labo 5G wallon de Proximus » (« L'Echo » de ce jour)

Plusieurs questions à poser suite au battage médiatique de Proximus et de Marc Coucke, auquel vous vous êtes associé, impliquant ipso facto la commune.

- a. La 5G annoncée sera-t-elle limitée à Durbuy-Vieille-Ville et environ proches (Petit-Han, Grand-Han, Rome) ?
- b. L'avis des habitants sera-t-il demandé ?
- c. La décision prise est-elle d'ordre privé entre Marc Coucke et Proximus ?
- d. Si oui, pourquoi étiez-vous présent ? Nous avons tous eu l'impression que c'était Marc Coucke qui décidait pour la commune.

Réponse du Bourgmestre :

1. La 5G est limitée à Durbuy-Vieille-Ville et la zone d'approche (9km);
2. Une séance d'information aux habitants sera organisée en septembre/octobre ;
3. Opération privée ;
4. Avoue qu'il s'organise généralement pour parler le premier à la presse.

2. Vieilles voitures Ozo + motards

Le Collège autorise encore des rallyes de vieilles voitures sur le territoire de notre commune. Ozo a encore subi dernièrement leurs passages

Ma question :

Est-il encore raisonnable, alors que tout doit être mis en œuvre pour lutter contre la production inutile de CO2, d'autoriser pareilles activités ?

Sachez que selon mes renseignements, la production de CO2 au niveau mondial continue à progresser dangereusement. A Durbuy aussi, selon 2 sites de comptage.

Réponse du Collège :

- Même rengaine : ce sont surtout les motos qui nuisent.
(Aucune réponse claire)

3. Zones Natura 2000 et parois rocheuses (Rocher d'Ozo, Trou des soucis à Villers, Roche aux Corneilles,...)

La question du « sur tourisme » à Durbuy n'est pas neuve et ne se limite malheureusement pas à ces endroits, que ce soit au niveau de la concentration excessive de camps scouts ou d'activités de « sport aventure » en de nombreux sites non autorisés. Actuellement, si les données sont à jour, seuls les sites de la Roche aux Corneilles et de l'ancienne carrière de « Adventure Valley » (ex-Durbuy Aventure) disposent du permis unique adéquat.

Or, une dizaine d'autres sites sont fréquentés de façon plus ou moins régulière, que ce soit par des touristes membres de clubs ou des promoteurs de « sport aventure » à caractère purement commercial.

D'après mes renseignements, le DNF a mis l'accent l'an passé sur les loueurs de kayaks qui ne disposaient pas de permis d'environnement, avec une certaine efficacité.

Le DNF réfléchit à la meilleure approche possible pour réduire les nuisances des autres types d'activités, en priorité l'escalade et la spéléologie sur les sites ne disposant d'aucun permis, mais aussi sur la nécessité de faire respecter les périodes interdites sur les sites autorisés.

La Commune a un rôle majeur à jouer en la matière : de nombreux sites sont sa propriété, et certaines des conventions signées à l'époque avec les clubs d'escalade sont arrivées à échéance et n'ont pas été renouvelées. La Commune a par ailleurs un rôle déterminant à jouer via ses compétences en matières d'autorisations.

Ma question :

La commune souhaite-t-elle favoriser le tourisme nature de qualité et non plus de sport aventure et les concentrations de masse, libre à elle de ne pas reconduire les conventions échues et de signifier aux clubs sa volonté de ne plus les y voir, tout en apposant des affiches aux endroits concernés.

Le DNF peut aider la Commune à prendre les meilleures décisions pour améliorer la cohabitation entre nature et tourisme.

L'idéal serait de mener une réflexion communale interne sur le sujet. Une fois les grandes lignes fixées, le DNF pourrait aider la Commune à fixer les moyens pour atteindre les objectifs : le DNF semble disponible pour une réunion sur le sujet, si la Commune en manifestait le besoin.

Réponse du Bourgmestre :

*Je suis invité à communiquer ma demande au Directeur Général pour examen et suivi.
Ce qui est fait.*

Je vous remercie pour votre attention

Eric Jurdant, Conseiller communal.



CONSEIL COMMUNAL

DURBUY

FOCUS

**ZONES NATURA 2000 ET
PAROIS ROCHEUSES :
ECOLO DURBUY
SOLLICITE UNE
PROTECTION CONTRE LE
SUR-TOURISME**

ERIC JURDANT CONSEILLER COMMUNAL ECOLO

